LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

BSV BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

Atelier 1 – Gestion des ressources et capacité d’accueil du territoire

Sommaire de la présentation

Introduction

Temps 1 : Synthèse thématique

1. Gestion de l’eau
2. Gestion des déchets
3. Risques naturels et technologiques
4. Bruit / Qualité de l’air / carrières

Temps 2 : Tables rondes

→ **Se projeter pour chaque thèmes à partir des constats**

→ **Décrire les opportunités et menaces dans la perspective des ambitions de développement, réorganisation des compétences, etc …**

→ **Proposer des pistes d’actions dans le cadre du SCoT**

Introduction

- Démarche de l’évaluation environnementale du SCoT
- Notion de capacité d’accueil du territoire

La démarche d'évaluation environnementale du SCoT BS3V:

- Une approche transversale et globale, une approche de la capacité d'accueil du territoire (GES, santé, cadre de vie, biodiversité, réseaux, …)
- Une aide à la décision : évaluation des impacts des choix retenus
- Une démarche d'amélioration à chaque étape : choix de mesures d'atténuation à intégrer au projet de SCoT – démarche ERC (Eviter → Réduire → Compenser)

La démarche d'évaluation environnementale du SCoT :

Ateliers Diagnostic

1. Etat initial = Base de l'évaluation, Hiérarchisation des enjeux
2. Évaluation des scénarios (impacts globaux / scénario fil de l'eau, analyse comparative) > Argumentation du scénario retenu
3. Impacts / Mesures du projet de SCoT :
   - Que met on en œuvre pour pallier les impacts observés?
   - Quelles conditions souhaitent–ton se fixer collectivement pour la valorisation du cadre paysager, patrimonial et environnemental ?
4. Analyse des sites sensibles > Analyses spatiales

Notion de « capacité d'accueil » du territoire

Une notion transversale à développer dans le cadre d'un SCoT avec une façade littorale (Article L121-21 du Code de l'urbanisme).

Quelles questions se posent en terme de capacité d'accueil supplémentaire de populations et d'activités, permanentes ou saisonnières **y compris dans l'espace arrière-littoral** ?

Eau potable

Sols

Culture

Démographie

Assainissement

Biodiversité

Mixité sociale

Qualité de l'air

Qualité des eaux (baignade, eaux superficielles)

Tissu économique local

Synthèse thématique

Eau

Déchets

Risques

Nuisances

Carrières

Gestion de l'eau - Principaux constats

- **Documents carde sur l'eau :** SDAGE Artois Picardie 2016/2021 et 3 SAGE (Somme Aval, Authie et partiellement Bresle)
- **Un réseau hydrographique dense** (2 fleuves principaux : Somme, Authie, des cours d'eau côtiers et un réseau de canaux, fossés en zone littorale : Bas Champs, Marquenterre)
- **Des masses d'eau de surface et des eaux côtières sensibles aux pollutions** (état moyen de la Maye, petits cours d'eau)
- Une **bonne capacité globale du parc épuratoire** (22 STEP sur le territoire, 35 communes en assainissement collectif, capacité nominale totale 171274 EH et capacité résiduelle 53747 EH)
- Importance de la mise en œuvre des schémas d'assainissement eaux usées et eaux pluviales
- **L'assainissement non collectif pour 106 communes**
- **Des eaux souterraines sous pression** (absence de nappe proche du littoral, pollutions industrielles dans le Vimeu, forte sollicitation de la nappe au niveau du massif forestier de Crécy, prélèvements pour l'agriculture principalement dans le Ponthieu).
- **2 captages prioritaires SDAGE et 1 captage au titre du Grenelle de l'Environnement** (protection des aires d'alimentation de captage), près de 9 Mm3 d'eau prélevé en 2015 sur l'ensemble des captages.
- **Une prise de compétence obligatoire eau et assainissement** (dont eaux pluviales et ANC) pour les nouveaux 3 EPCI au 01/01/2020.

Leviers pour une gestion durable de la ressource en eau potable

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Janvier 2017

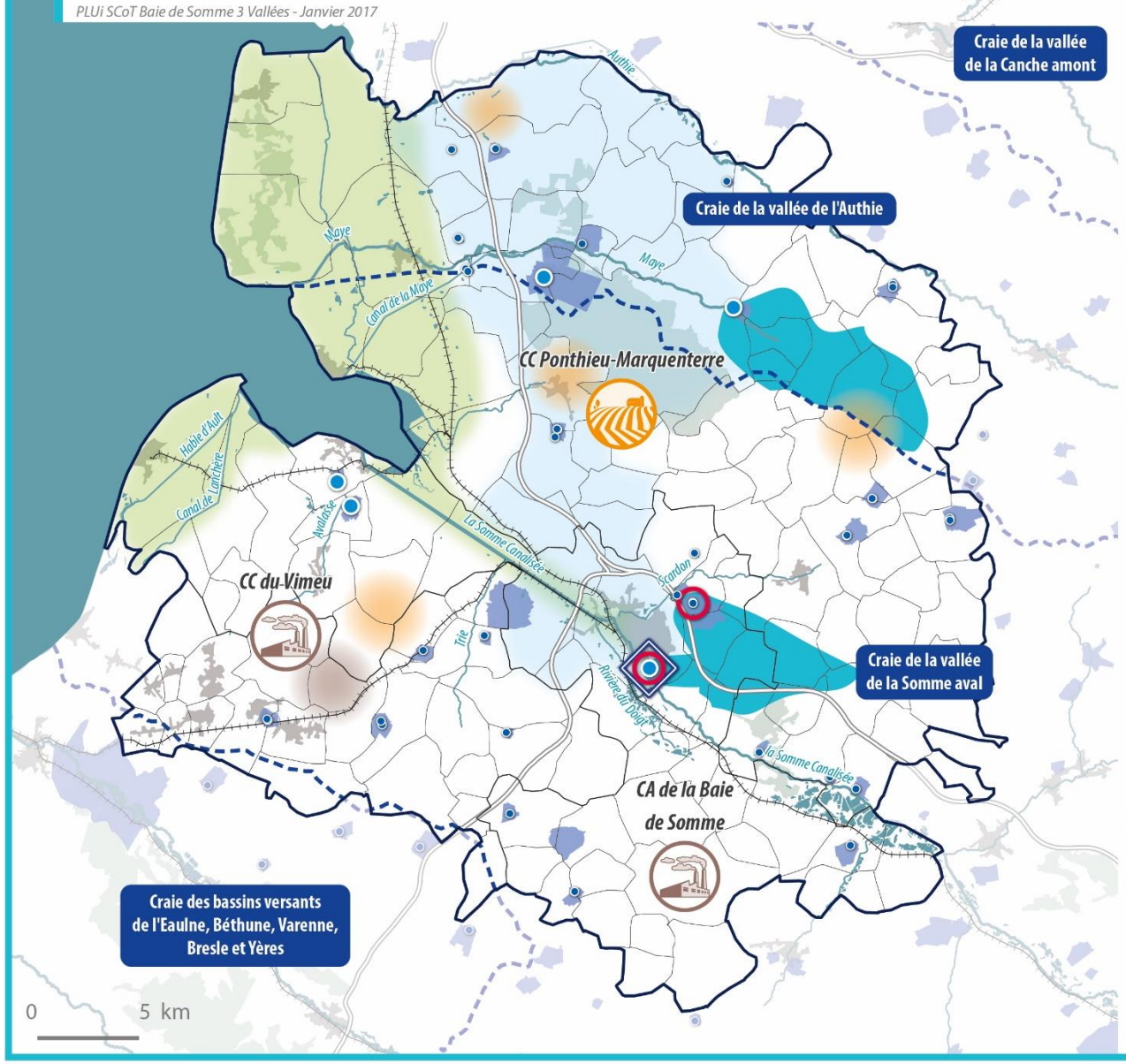

Des sources d'eau potable qui maillent le territoire

- Les points d'approvisionnement les plus importants
- Autres captages / points d'approvisionnement

Un déséquilibre dans l'approvisionnement du territoire

- Limites des masses d'eau souterraines
- Absence de captage sur le littoral
- Zone de captage privilégiée
- Des besoins de prélèvements spécifiques pour l'agriculture
- Des besoins de prélèvements pour l'industrie

Des masses d'eau souterraines soumises à des pollutions diffuses et ponctuelles

- Un territoire vulnérable aux nitrates selon les arrêtés de 2007, 2012, 2015

Des pollutions des nappes :

- aux pesticides liée à l'activité agricole
- aux métaux lourds liés à d'anciennes activités industrielles

Des actions en faveur de la protection de la qualité de l'eau

- Des périmètres de protection des captages
- Des captages prioritaires SDAGE Artois Picardie
- Aires d'alimentation des captages prioritaires approuvés ou en cours d'élaboration
- Captage prioritaire identifiés au titre du Grenelle 2

Sources : IGN, BRGM, MATRCT, MEEM

even CONSEIL

Gestion des déchets - Principaux constats

- Des Plan de Prévention et Gestion de des Déchets désormais à l'échelle régionale (en cours)
- **Trois collectivités en attente d'une prise de compétence effective** à l'issue des contrats avec les nombreux prestataires privés (échéances comprises entre 2017 et 2020) - Jusque là 3 EPCI en régie et 5 en DSP.
- Une gestion hétérogène de la collecte mais relativement efficace (Porte à porte, PAV, **14 déchèteries intercommunales** , soit environ 4 par nouvel EPCI)
- **Environ 60 000 tonnes de déchets (DMA) produits** au sein du territoire SCoT BS3V **en 2015,** soit une moyenne d'environ 550 kg/hab (inférieure à la moyenne départementale)
- Une production **très disparate selon le type de déchets et les territoires** (forts apports en déchetteries dans les territoires plus urbains) et **globalement en baisse** (Omr et recyclables) entre 2010 et 2015
- **Une valorisation des déchets en bonne voie** (8 recycleries-ressourceries, (PAV) des bio-déchets, bacs à compost, 5 plateformes de compostage/broyage)

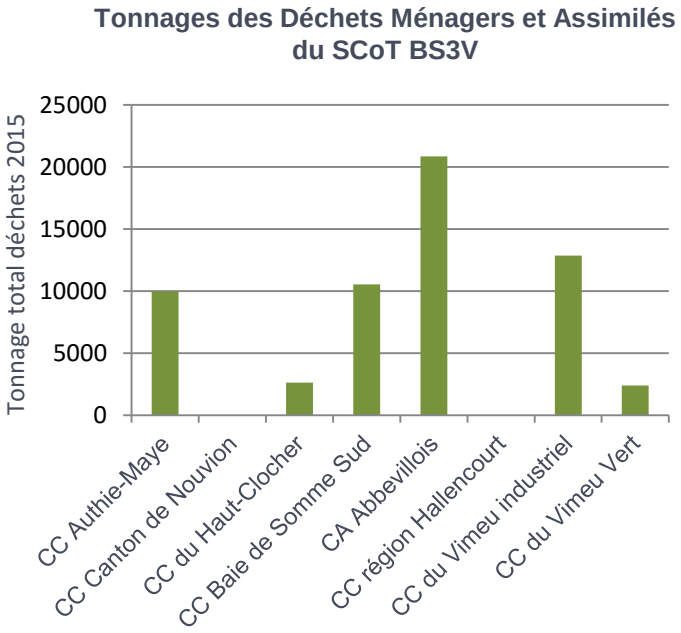

Une gestion des déchets relativement efficace en cours de restructuration

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Janvier 2017

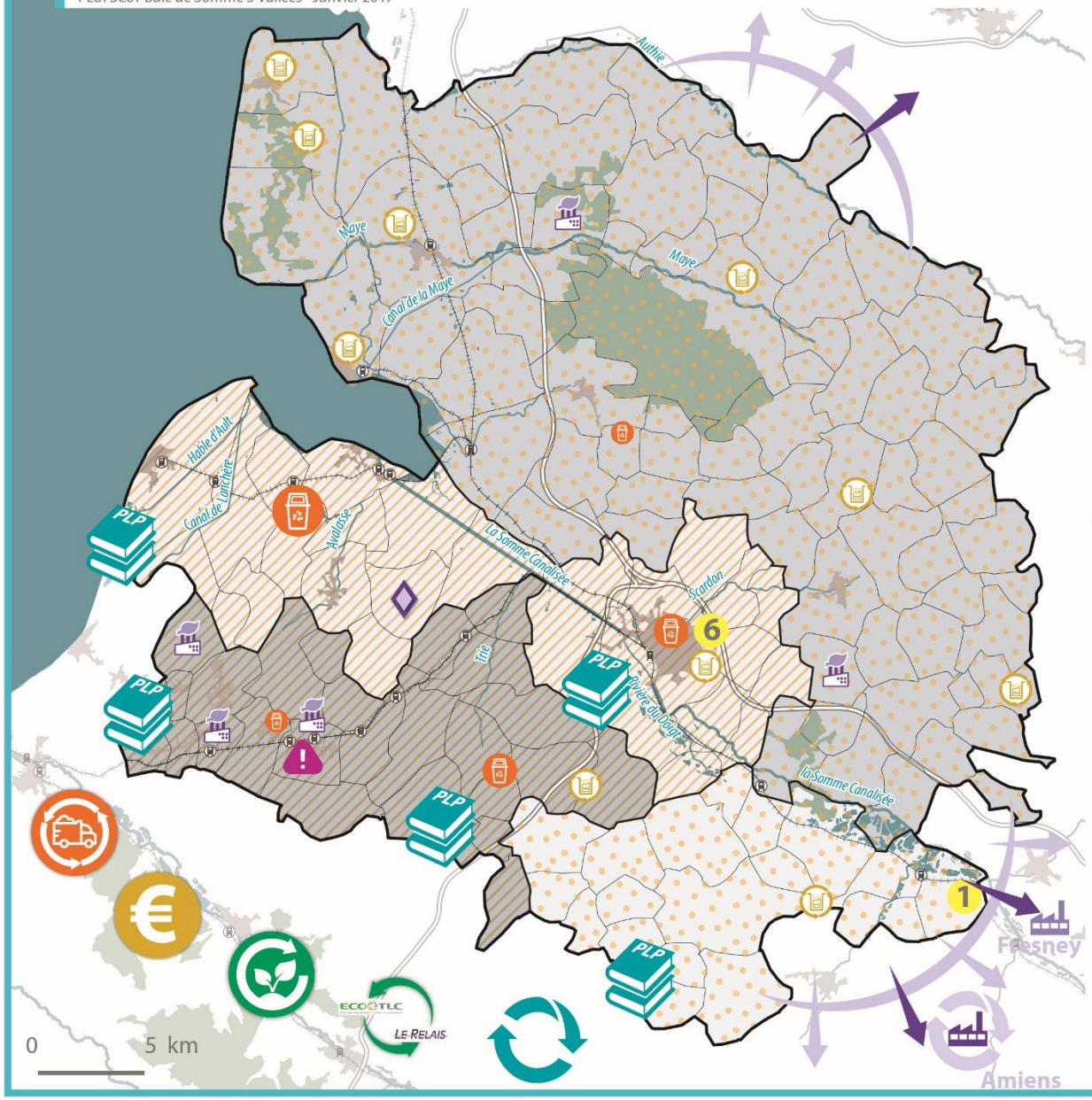

Une gestion hétérogène de la collecte relativement efficace

- De nouvelles structures compétentes en matière de collecte des déchets
- Une gestion de la collecte en cours de restructuration
  - En Régie
  - En Délégation de Service Public à des entreprises
- Des Points d'Apport Volontaire à conforter et à développer sur les territoires dépourvus
- Des déchèteries et une collecte des encombrants complémentaires aux collectes des Ordures Ménagères à optimiser
- La mise en place d'une redevance spéciale pour la collecte des déchets des professionnels
- Un réseau de recycleries-ressourceries à promouvoir à et conforter
- Une collecte des bio déchets assurée (PAV, composteurs individuels et collectifs, poules composteuses, etc.)
- Des partenariats pour la collecte des textiles

Un traitement et une valorisation au sein et hors territoire

- Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) pour l'enfuissement, le traitement et la valorisation des déchets
- Des quais et des centres de transferts
- Le traitement des déchets toxiques
- Des plateformes de broyage et de compostage
- Des flux :
  - de déchets et d'ordures ménagères
  - de recyclables
- Un centre de tri des recyclables à Amiens

Une stratégie à poursuivre

- Des Programmes Locaux de Prévention des déchets
- La participation à l'Appel à Projet Eco-Emballage

Sources : IGN, BRGM, MATRCT, MEEM

Risques & Nuisances - Principaux constats

- **Un territoire littoral particulièrement exposé aux risques naturels inondation** (débordement, remontées de nappe, ruissellement associé à des coulées de boues et submersion marine)
- **Mise en œuvre de stratégies locales de lutte contre les inondations** (PGRI en 2015 et SLGRI de la Somme en 2016 incluant le TRI d'Abbeville) et de 2 plans d'actions (PAPI BSA, Plan Somme 2 - 2015-2020)
- Mouvement de terrain (aléa moyen au retrait gonflement des argiles, de nombreuses cavités recensées)
- Une **vulnérabilité au changement climatique** (étude réalisée dans le cadre du PCET) qui accentue les risques de manière différenciée sur le territoire
- **Des risques technologiques à maitriser** (167 ICPE aucune en SEVESO, Transport de matière dangereuses (route, fer et canalisation de gaz)

Plan de Prévention des Risques Naturels	Risques étudiés	Statut
PPRI de la vallée de la Somme et de ses affluents	Inondations par débordement de la Somme, remontées de nappe et ruissellement	**Approuvé le 02/08/2012,** modification prescrite le 24/05/2013
PPRN des bas champs du sud de la Baie de Somme	Inondations par submersion marine et érosion littorale	Prescrit le 07/02/2007 et enquête en 2016
PPRN Marquenterre – Baie de Somme	Inondations par submersion marine et érosion littorale	**Approuvé le 10/06/2016**
PPRI Basse vallée de l'Authie - Canton de Rue	Inondations par débordement de l'Authie, remontées de nappe et ruissellement	Prescrit le 13/08/2012

- **Les sites et sols pollués, un héritage industriel** (538 BASIAS et 40 sites BASOL), une étude sur les friches en 2014 recense 188 sites, soit un potentiel foncier de près de 124 ha.
- Bruit : Plans de Protection du Bruit dans l'Environnement (réseau routier national et départemental) et **nouvel arrêté du classement sonore des infrastructures terrestres** par en date du 10 novembre 2016.
- **Qualité de l'Air** : 1 station de mesure « rurale » à Arrest située sur le territoire (en 2015, 8 épisodes de pollution et 2 dépassement du seuil d'alerte - PM10, O3).

Des risques et nuisances à maitriser pour un cadre de vie apaisé

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Janvier 2017

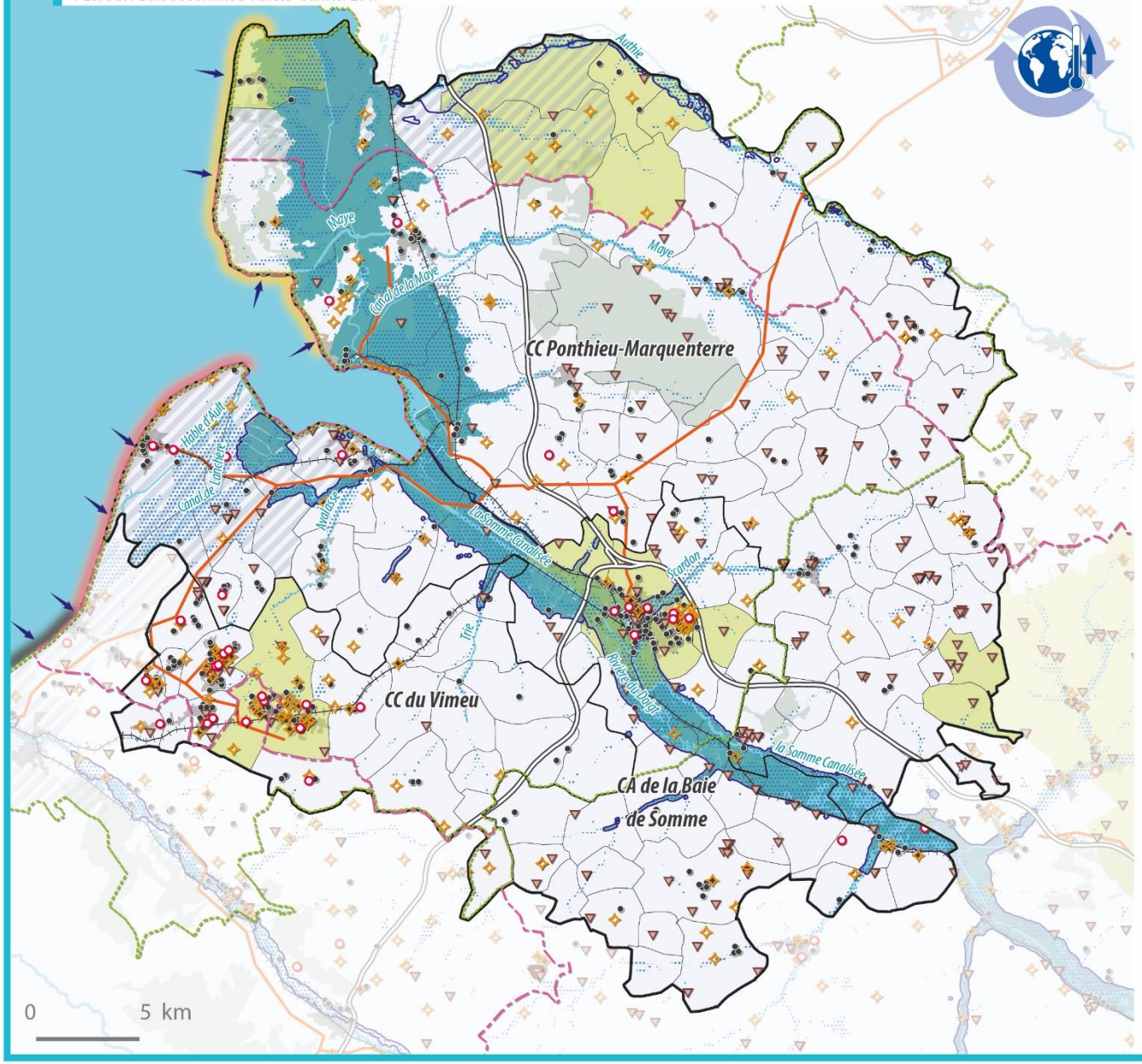

Des risques naturels inondations et littoraux prégnants

- Zonage réglementaire des PPR approuvés
- Communes concernées par un PPR prescrit

Programmes d'actions de prévention des inondations :

- PAPI Somme 2
- PAPI Bresle Somme Authie
- Nappe sub affleurante
- Atlas des zones inondables de l'Authie (AZI)
- Anticiper l'érosion du trait de côte et la submersion marine accentuées par le réchauffement climatique :
  - Côte dunaire
  - Côte de galets
  - Falaise
  - Erosion

Prendre en compte les risques technologiques

- ICPE soumises à autorisation
- Transport de matières dangereuses
- Canalisations de gaz
- Recensement des cavités

Mesurer et atténuer les impacts sur la santé

- BASOL
- BASIAS
- Secteurs affectés par le bruit routier et ferroviaire
- Zones sensibles pour la qualité de l'air

Sources : IGN, BRGM, MATRCT, MEEM, DDTM80

even CONSEIL

Carrières - Principaux constats

- **Schéma Départemental des carrières de la Somme** approuvé le 24 novembre 2015
- **Des dynamiques liées à l'industrie historique du galet qui posent la question de la reconversion d'anciennes carrières et la recherche de nouveaux sites d'extraction**
- La production départementale s'appuie quasi-exclusivement sur les gisements de sables et galets du cordon littoral (en env. 3 millions de tonnes produits localement pour 3,4 millions de tonnes consommées par an dans le département)
- Les principales carrières à ciel ouvert en activités sur le SCoT se situent à Cayeux-sur-mer, Boismont, au Crotoy, à Quend et à Rue

Carte des ressources géologiques et carrières en activité

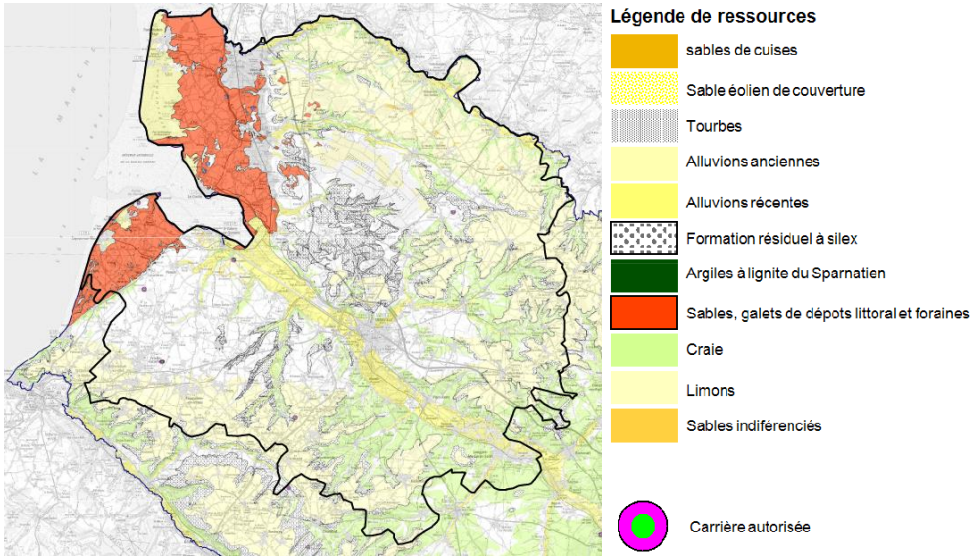
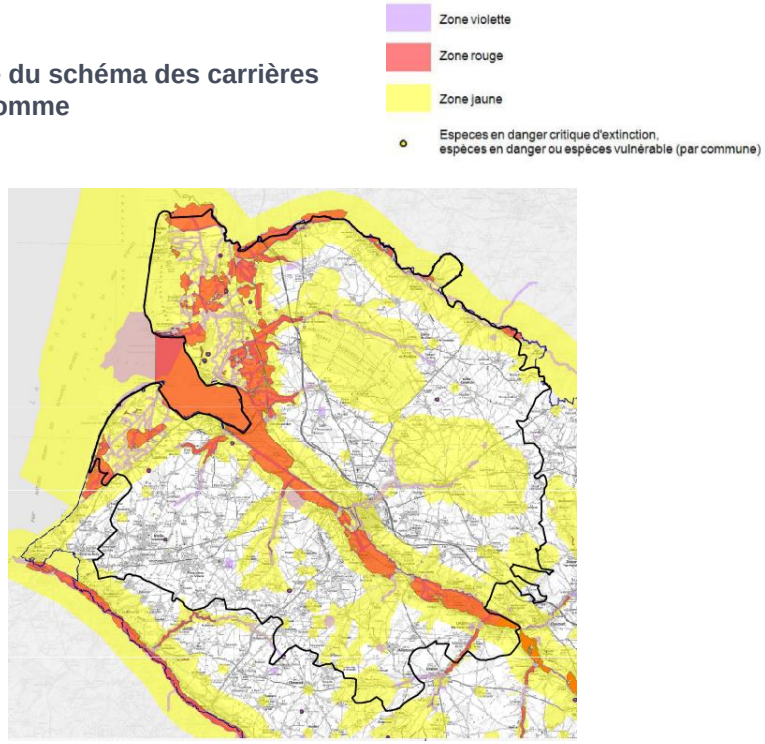
Zonage du schéma des carrières de la Somme